ASSOCIATION LES FOULEES DU SOURIRE

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

SOMMAIRE

I. EDITORIAL p.3

II. LES GRANDS AXES DE L'ASSOCIATION p.5

Lutte contre les violences conjugales à titre individuel et collectif p.5

a. Permanence téléphonique mobile et rurale
b. Actions de sensibilisation et d'information du grand public
c. Evènements sportifs et/ou solidaires

Avancés juridiques dans le cadre des violences conjugales p.12

a. Veille et source de proposition
b. Participation aux réunions départementales et locales

Projets pour l'année 2021 en lien avec la lutte contre les violences conjugales p.12

a. Actions de sensibilisation du jeune public
b. Evènements solidaires
c. Participation du salarié à des formations sur la thématique des violences conjugales

III. CONTRIBUTION DES MECENES ET DES DONS DE PARTICULIERS p.14

REMERCIEMENTS

I. EDITORIAL

Des actions dans la lutte contre les violences avec comme axe prioritaire le combat contre les violences conjugales.

« Aidez-nous à agir pour un monde meilleur : la violence ne doit pas être une norme. Nous sommes tous concernés pour transmettre les valeurs de respect, égalité et amour dans nos familles. » Régis et Patricia LEGRAND, fondateurs de l'association.

Quelques statistiques :

- Au **24/06/2020, 46 femmes sont mortes** tuées par leur conjoint ou ex-conjoint. En 2019, 149 féminicides ont été recensés (collectif « Nous toutes ») ;
- Environ **225 000 femmes** déclarent chaque année avoir été victimes de violences physiques et/ou sexuelles par leur conjoint ou ex-conjoint (stop-violences-femmes.gouv.fr) ;
- **25 enfants mineurs sont décédés**, tués par un de leur parent dans un contexte de violences conjugales, en 2017 (stop-violences-femmes.gouv.fr) ;
- **13 000 enfants** sont co-victimes des violences conjugales en 2018 (3919-fédération solidarité femmes) **;**
- **21 hommes tués** par un partenaire ou ex-partenaire intime en 2017 (stop-violences-femmes.gouv.fr).

La violence n'a aucune limite, n'a pas de frontière sociale !

L'histoire

L'association, reconnue d'intérêt général, a été créée par Patricia et Régis LEGRAND, sœur et beau-frère d'Elisabeth.

Les foulées du sourire sont nées le 14 janvier 2016 après plus d'un an de cheminement vers une forme de résurrection. Frappés par la mort tragique d'Elisabeth le 22 juin 2014 assassinée par son ex conjoint, Régis et Patricia LEGRAND souhaitaient construire quelque chose de positif et rebâtir une forme d'amour. Sa mort ne pouvait pas être vaine.

Des expériences de sport solidaire, le récit de Patricia LEGRAND :

« Début juin 2014, j'avais eu la joie de valider avec ma sœur notre inscription à la Sénégazelle 2015 : course humanitaire et solidaire 100 % féminine permettant d'allier sport et action d'entraide en apportant des fournitures scolaires à des enfants au Sénégal. Malheureusement ce moment de partage et d'émotions prévu en février 2015, nous a été volé mais elle n'aurait pas voulu que j'abandonne nos plus beaux projets... J'y ai participé seule mais avec cette agréable sensation d'avoir rendez-vous avec elle là-bas et de la sentir près de moi. Chaque sourire, chaque regard d'amour, chaque geste de générosité incarnaient son âme...

Convaincu par l'expérience, mon mari s'inscrit à la BATIRUN 2015 en compagnie de son père et son frère. Cette action qui se déroulait au sein du même village sénégalais avait pour but de construire une école maternelle en l'espace d'une semaine. Les mêmes valeurs sportives et de solidarité étaient aux rendez-vous. ***Offrir une éducation aux enfants et montrer dès le plus jeune âge les valeurs de partage et de solidarité est une forme de lutte contre la violence.***

Riches de ces vécus, il nous est apparu comme une évidence que nous pouvions organiser une course ramenant la joie de vivre et le sourire d'Elisabeth dans notre commune et permettant de venir en aide aux femmes victimes de violence conjugale en collectant des fonds pour ***la création d'un bureau d'accueil en centre Alsace.***

Le sourire est celui d'Elisabeth et les foulées sont les nôtres et celles de toutes les personnes qui comptent nous accompagner dans notre combat contre les violences.

Le nom de notre association était tout trouvé : "Les foulées du sourire" sont nées ! »

Le logo

L'explication de Patricia et Régis LEGRAND :

« Le sourire *: C'est celui d'Elisabeth et du nom de notre association. Il est le symbole de la force et du courage ! Est venu s'ajouter celui de Laëtitia, tuée par son ex-compagnon en 2018 et suite à quoi sa famille a souhaité rejoindre l'association. Ce sourire est celui que nous souhaitons redonner aux victimes qui essayent de s'en sortir ;*

L'étoile au centre *: Celle d'Elisabeth qui brille au-dessus de nos têtes et qui veille sur nous : "C'est notre belle étoile" ! ;*

Les coureurs *: Ils sont de plusieurs couleurs et forment un cercle, synonyme d'unité et de solidarité. Les foulées sont représentées par des rubans blancs, symbole de la lutte contre la violence conjugale. »*

L'ensemble du logo représente les valeurs défendues par les différentes actions menées par l'association et par le sport solidaire : « Tout seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ! » - *Proverbe africain*.

L'organisation

Comité Directeur composé :

D'une secrétaire : Marie JUNG (Fille d'Elisabeth)

D'une trésorière : Patricia LEGRAND (Sœur d'Elisabeth)

D'un Président : Régis LEGRAND (Beau-frère d'Elisabeth*)*

Salarié :

0,60 ETP sur un poste de Conseiller en économie sociale familiale, par Emilie EGELE.

La CESF assure la tenue de la permanence téléphonique et sur rendez-vous, ainsi que le montage des projets solidaires et/ou sportifs en accord avec les responsables de l'association et en partenariat avec les acteurs de terrain.

Bénévoles et membres :

2 Bénévoles, 15 Membres

A noter que l'association bénéficie d'un vivier de 150 bénévoles en cas d'organisation d'un évènement.

L'association Les foulées du sourire a fixé son siège social à l'adresse suivante : 1, place de la mairie WITTISHEIM (67820). La conseillère en économie sociale familiale occupe un bureau situé impasse de l'école à MARCKOLSHEIM (67390), dans le bâtiment de l'école de musique. Le local a été mis à disposition par la mairie de la ville.

Régis et Patricia LEGRAND n'ont pas souhaité imposer des limites quant aux secteurs d'intervention et aux départements alsaciens. Ainsi, l'association agit sur toute l'Alsace.

II. LES GRANDS AXES DE L'ASSOCIATION

Lutte contre les violences conjugales à titre individuel et collectif

a. Permanence téléphonique mobile et rurale

L'association Les foulées du sourire est intervenue auprès de plus d'une vingtaine de victimes au cours de l'année 2020. L'équipe, composée d'une salariée du secteur social et de de bénévoles en intervention ponctuelle, a pu proposer une écoute et un accompagnement vers les professionnels du secteur ainsi que vers les dispositifs existants et/ou les professionnels du réseau de l'association. Les victimes, leur entourage, ainsi que les professionnels ont la possibilité de solliciter Les foulées du sourire via la permanence téléphonique et son numéro unique, ou via une adresse mail de contact. La conseillère en économie sociale familiale occupe un bureau à MARCKOLSHEIM où elle assure une permanence sur rendez-vous pour les victimes qui souhaitent faire le point sur leur situation, autrement que par téléphone. Elle a également la possibilité de se déplacer dans un lieu neutre, si la personne qui sollicite l'association ne peut venir jusqu'au bureau. Pour ce faire, une grande majorité des collectivités et structures associatives mettent à disposition des bureaux ou locaux à la demande.
En parallèle de l'écoute apportée par les intervenants, l'association a également la possibilité d'intervenir financièrement et en fonction de la situation, sur des aspects tels que la prise en charge des frais d'avocat lorsque l'aide juridictionnelle n'est pas possible ou seulement partiellement, des frais d'hébergement, des frais liés à des soins du fait d'un souhait de se reconstruire, des frais liés à l'entrée dans un nouveau logement lorsqu'aucune autre aide n'est possible, etc… L'idée étant de lever une majeure partie des freins que peuvent rencontrer les victimes, afin qu'elles puissent mener à terme leurs démarches et s'extraire du contexte de violences.

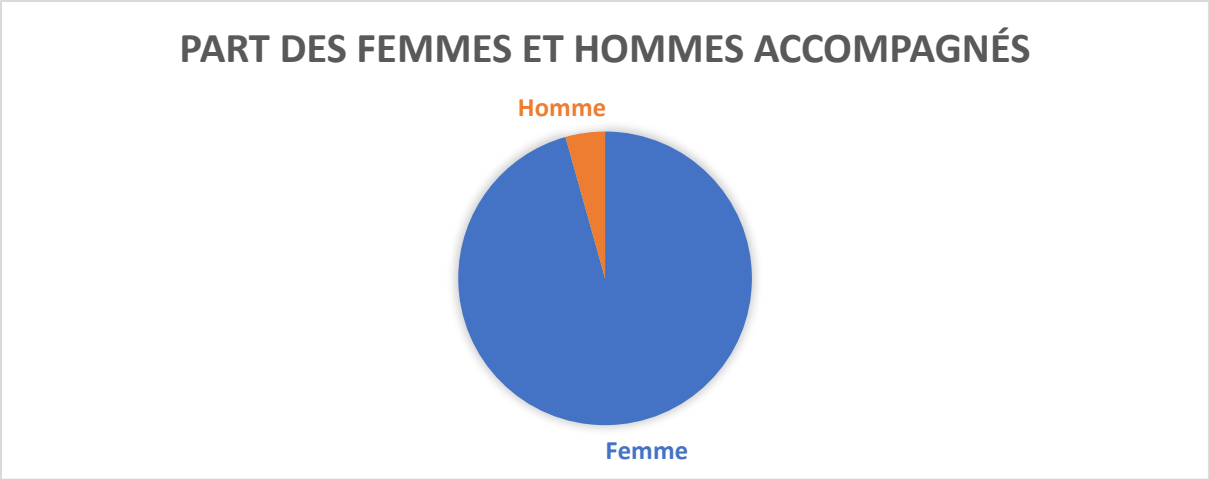

Les éléments statistiques ont permis de démontrer que les victimes qui se sont adressées à notre association dans le cadre de violences conjugales sont majoritairement des femmes. Un homme a déclaré être victime de violences de la part de sa compagne et a été accompagné dans ses démarches de compréhension de la situation et d'extraction de ce contexte.

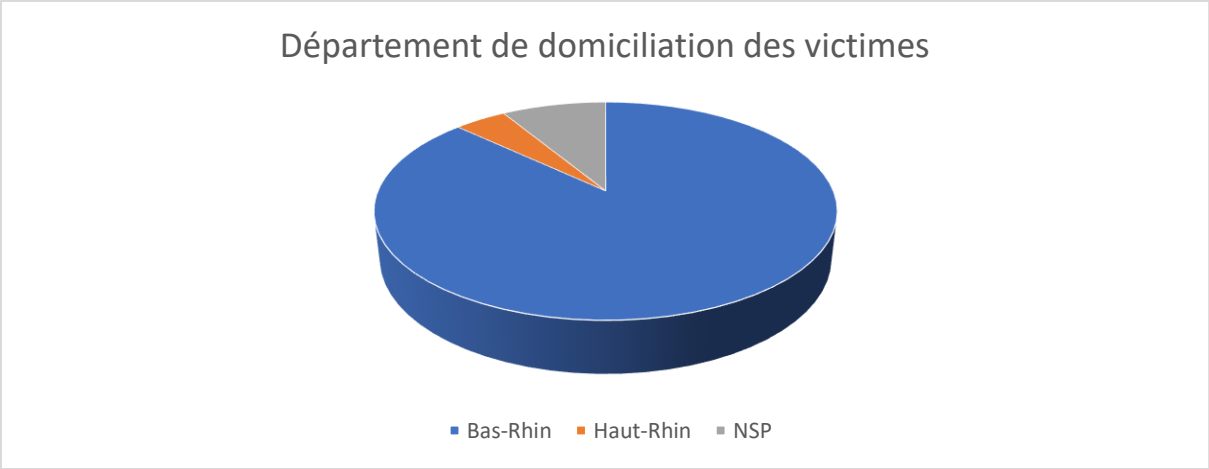

L'association ne limite pas ses interventions et couvre toute l'Alsace. Toutefois, la majorité des victimes auprès desquelles l'équipe est intervenue est domiciliée dans le Bas-Rhin. Un travail est en cours dans le Haut-Rhin pour continuer à visibiliser Les foulées du sourire, afin que les victimes, leur entourage ainsi que les professionnels puissent solliciter l'association en cas de besoin.

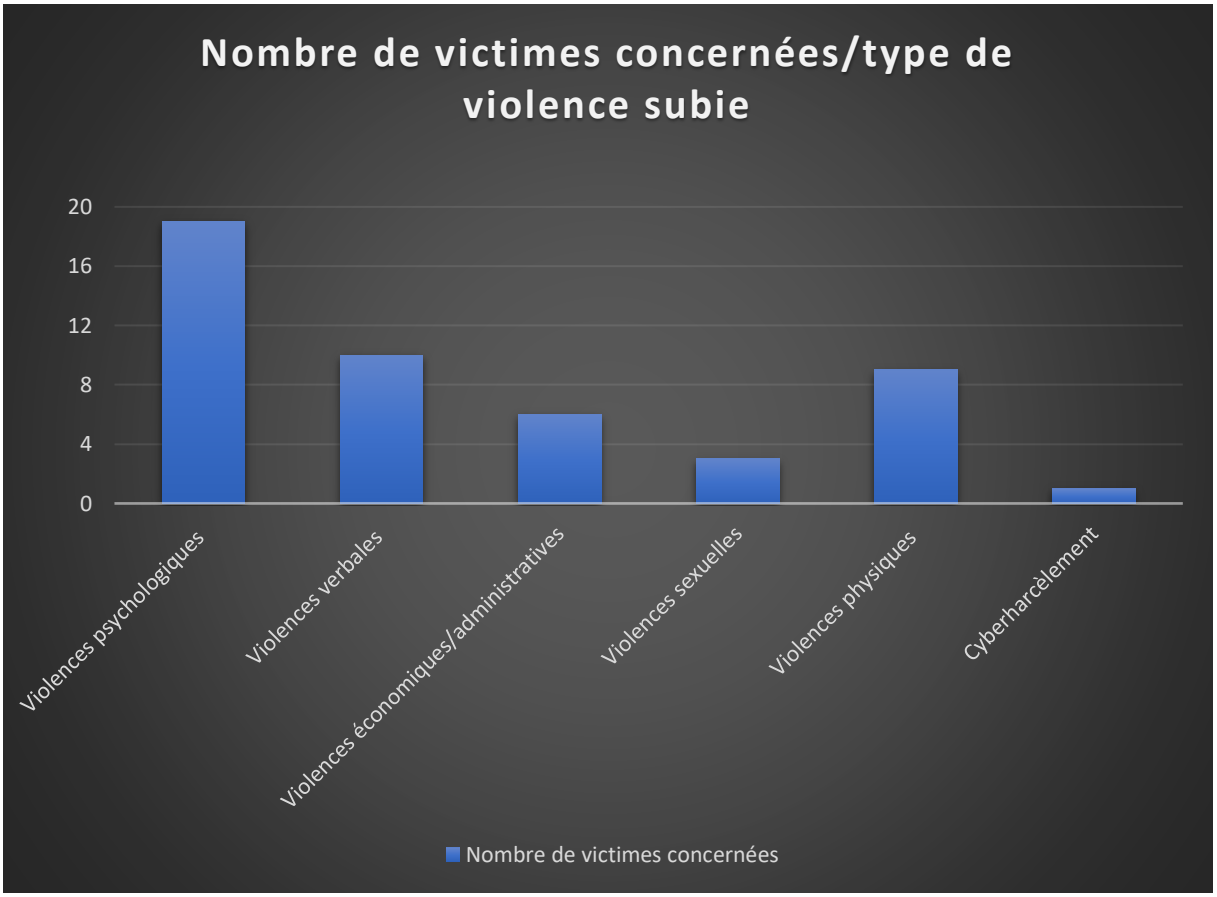

19 victimes sur les 23 accompagnées ont déclaré être victime de violences psychologiques. 10 d'entre elles ont subi des violences verbales, en plus des violences psychologiques. 4 victimes sur les 23 au total font face à un cumul de violences psychologiques, verbales et physiques. Grâce à ces données, il est notable que ce ne sont pas les violences physiques qui sont les plus fréquentes bien qu'elles restent très présentes. Ce sont les violences verbales et psychologiques qui sont le plus souvent évoquées et qui mettent à mal l'intégrité et l'estime de soi des individus qui les endurent. La question des violences sexuelles est abordée mais la majorité des victimes n'estime pas en subir. Le terme de « viol conjugal » est encore méconnu. L'idée du devoir conjugal reste bien ancrée.

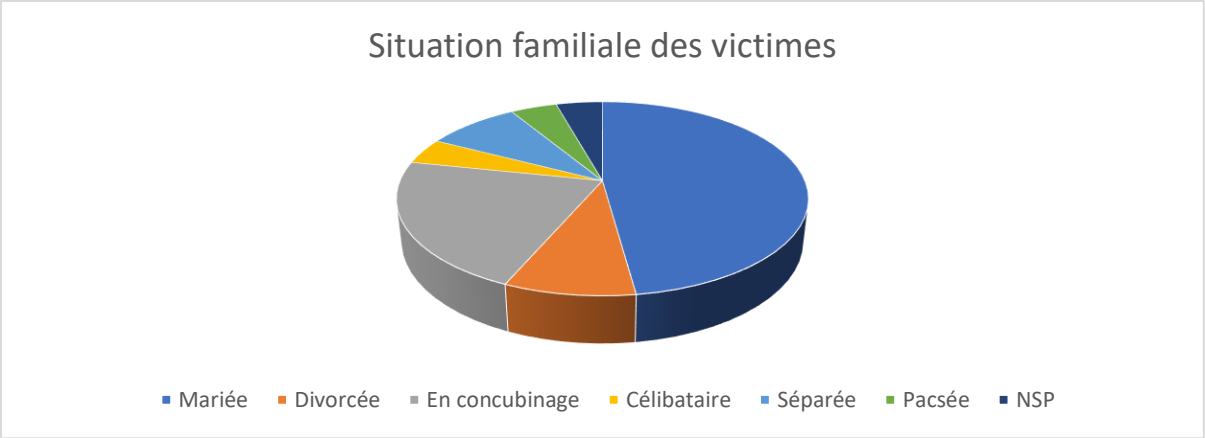

Une part importante de victime est mariée, au nombre de 11 personnes sur les 23 accompagnées. 4 d'entre elles ont évoqué soit le projet de divorce, soit un divorce en cours. Dans ces situations, l'association oriente les victimes en demande d'aide dans l'enclenchement d'une procédure vers les deux avocates du réseau et/ou vers les forces de l'ordre en cas de dépôt de plainte. L'équipe suit l'avancé des démarches en prenant contact régulièrement avec la victime. Vient ensuite le nombre de victimes en concubinage, à hauteur de 5 sur les 23 accompagnées. Nous constatons que la plupart d'entre elles vivent encore sous le même toit que leur agresseur. Il est important d'assurer un certain suivi afin que les victimes prêtes à partir ne soient pas seules et ne se découragent pas dans leurs démarches.

Les victimes accompagnées sont majoritairement en activité professionnelle, que ce soit en tant que salariée ou en tant que libérale. 3 victimes sur les 23 sont en arrêt maladie. L'association a également accompagné deux étudiantes, victimes de violences sexuelles. Ce graphique permet de constater que toutes les catégories socio-professionnelles sont touchées. Les violences conjugales n'ont pas de frontières. Il est à noter que l'association Les foulées du sourire est une nouvelle porte d'entrée pour les victimes et devient complémentaire au réseau existant. En effet, de nombreuses personnes accompagnées ont fait le choix des Foulées du sourire au motif qu'elle re reflète pas une image de service social au premier abord.

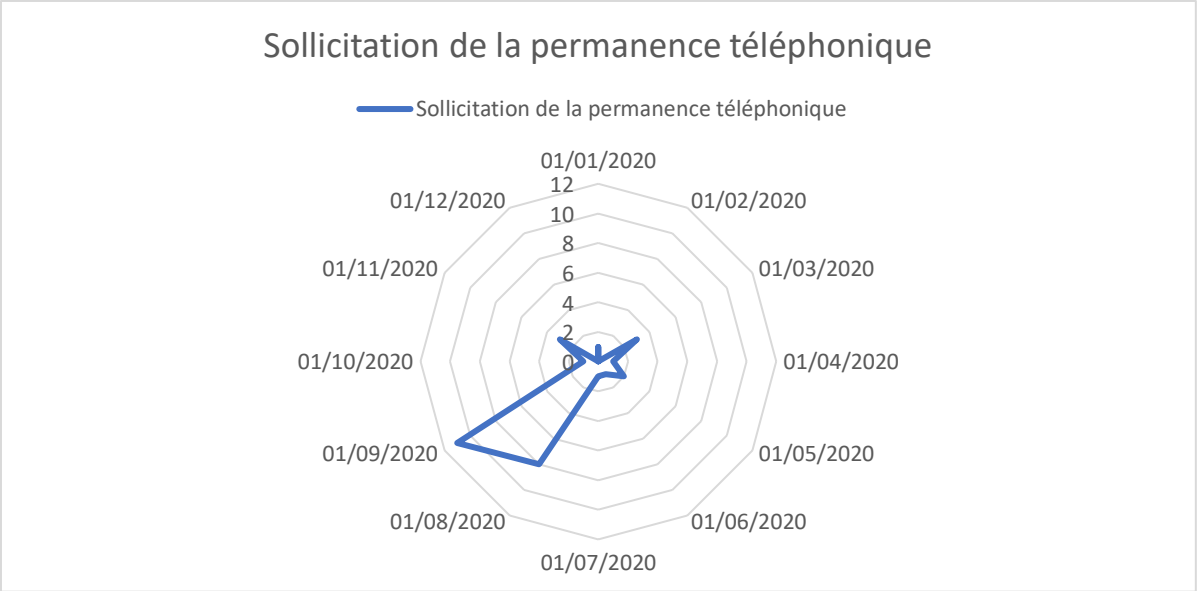

L'équipe a constaté un pic de sollicitation aux mois d'août et septembre 2020. Le lien avec la sortie du confinement, des suites de la crise sanitaire-Covid-19, n'est pas évident. Il s'agit également d'une période de vacances scolaires. Il n'y a pas d'explication claire quant à ce pic mais simplement des hypothèses.

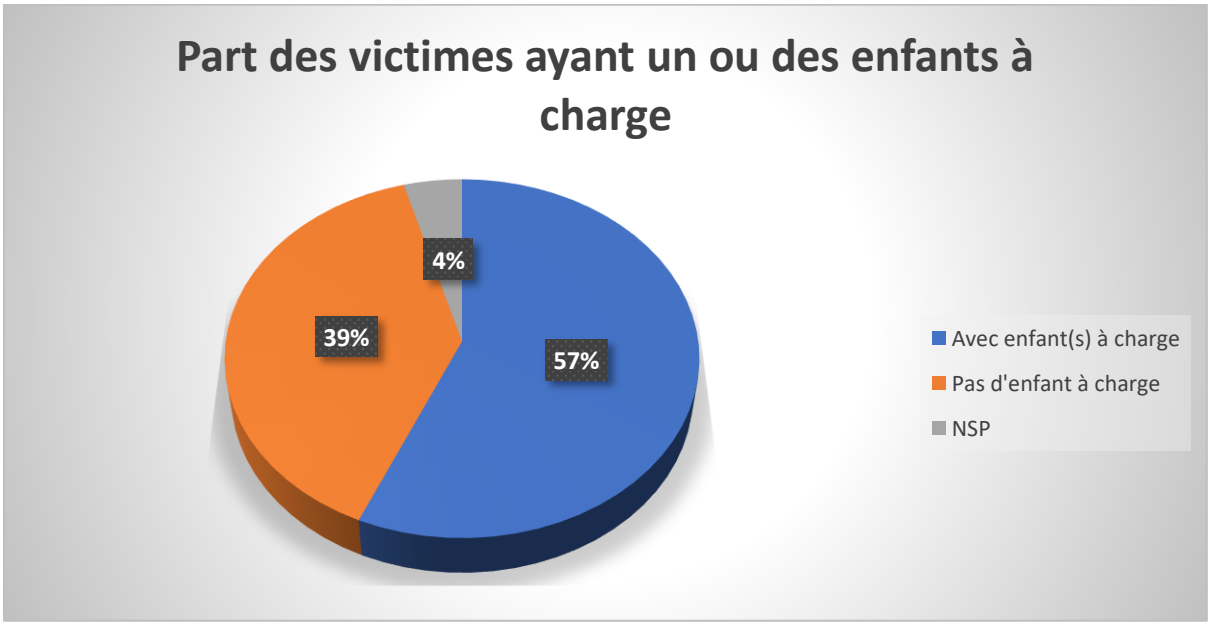

La majorité des victimes ont un ou plusieurs enfants à charge. Lorsque l'agresseur s'en prend aux enfants, il s'en suit souvent un déclic de la part des victimes qui décident alors de quitter le domicile conjugal, avec les enfants. Il y a tout une même une part importante de personnes seules, qui se sont adressées à notre association en vue d'entamer des démarches de sortie du contexte de violences.

b. Actions de sensibilisation et d'information du grand public

L'année 2020 devait être ponctuée de diverses actions de sensibilisation du grand public, mais la crise sanitaire liée à la Covid-19 a remis la plupart des projets en question. Ceux énoncés ci-dessous n'ont pas pu aboutir en 2020.

Représentation théâtrale sur la thématique des violences conjugales

En 2019, la troupe des trois gros s'était déplacée jusqu'en Alsace pour représenter la pièce « Cris dans un jardin » qui relate l'histoire de Marie MURSKI. Cette dernière est une victime de violences conjugales qui a réussi à s'extraire de ce contexte et qui a décidé d'écrire un livre sur cette période sombre. Son récit de vie a été adapté et a pu être joué à MARCKOLSHEIM (67390) à la Bouilloire devant des classes de troisième du collège du même village. S'en est suivi un débat en présence de professionnels des forces de l'ordre et de membres de l'association Les foulées du sourire. Cette représentation a été utilisée dans un second temps comme outil en classe, durant les cours d'éducation civique. La pièce a également été jouée à deux reprises devant un public plus large, avec une nouvelle fois un débat à l'issue. L'idéal serait désormais de pouvoir proposer ce type d'outil à plus grand échelle, autrement dit dans des salles pouvant accueillir plus de personnes.

Lutte pour l'égalité fille-garçon en milieu scolaire

En 2019, l'équipe de l'organisme de formation En filigrane, était intervenue auprès d'une classe de CM2 de WITTISHEIM. Etaient présents dans ce cadre, une psychologue clinicienne, une artiste plasticienne et un comédien. Les objectifs de cette action étaient de travailler de façon détournée les relations filles/garçons notamment les représentations, les clichés, les conflits, les violences etc ... et de permettre une préparation pour la 6°, et donc pour la période pré-adolescente.

Dans un premier temps, les élèves ont eu pour instruction de créer leur propre marionnette sur la base d'une chaussette, agrémentée de divers matériaux. Ils devaient associer une histoire à leur personnage, ainsi que des caractéristiques. Dans un second temps, des saynètes ont été conçues à partir des préoccupations, des dires et des représentations des enfants. Elles ont mis en valeur des réflexions recueillies, principalement par la psychologue clinicienne, durant toute la période d'ateliers. Quelques exemples tirés de l'action 2019 :

- Les parents de JACK se disputent tout le temps et il se demande si c'est normal, si ça se passe aussi comme ça chez les autres enfants ;

- TIXI veut faire de la danse classique mais ses parents préfèrent qu'il joue au foot ou inversement MARGARITA veut jouer au foot mais ses parents préfèrent qu'elle fasse de la danse.

Le rôle de la psychologue clinicienne était d'encadrer ces échanges et d'y rebondir pour susciter une réflexion de la part de chacun sur les normes. En dehors de la crise liée à la Covid-19, cette action n'a pu être réitérée du fait d'un coût onéreux et d'un manque de budget.

Projet ciné-échanges

Un autre projet devait aboutir, qui était celui d'un ciné-échanges à la Bouilloire à Marckolsheim. L'idée était d'ouvrir une séance de cinéma au grand public, avec comme base le film « Jusqu'à la garde » de

Xavier LEGRAND. S'en serait suivi un débat avec des professionnels agissant dans le domaine de la lutte contre les violences.

c. Evènements sportifs et/ou solidaires

Les évènements qui seront évoqués dans cette partie ont pour certains pu être réalisés du fait d'initiatives individuelles ou associatives.

Evènement sportif – stage de Self défense

Un premier stage de Self défense réservé aux femmes devait avoir lieu en mars 2020 à MARCKOLSHEIM, au même moment que le premier confinement. Cette action n'a pu aboutir. L'idée est de permettre à des femmes d'avoir des outils en self-défense, non seulement pour apprendre à se défendre, mais également pour travailler sur l'estime de soi et la confiance en soi. Ces stages sont dispensés par Stéphane MUTHELET, instructeur en savate bâton défense sur la commune de WINTZENHEIM (68124).

Evènement solidaire – don d'associations

Plusieurs associations ont souhaité soutenir Les foulées du sourire en 2020. Parmi elles, nous pouvons citer :

- Kiwanis Sélestat Lazare Weiller : a notamment financé l'achat de mobilier pour la chambre d'une petite fille de 5 ans, qui a été co-victime de violences conjugales ;
- Société de gymnastique de MUTTERSHOLTZ : a fait un don.

Evènement sportif et solidaire – soirée Zumba et don d'une mini entreprise du lycée Ste Philomène de HAGUENAU

Une bénévole de l'association avait pour projet de proposer une soirée Zumba au courant de l'année 2020, ouverte à tout public. Cette action devait permettre une nouvelle fois la transmission d'un message d'égalité et de lutte contre les violences conjugales. Elle a toutefois été annulée suite à la crise sanitaire liée à la Covid-19. En parallèle, un groupe d'élèves avait souhaité mener une action de sensibilisation auprès du grand public, en participant notamment à la « soirée Zumba ». Du fait de son annulation, les étudiants souhaitaient tout de même remettre les bénéfices de leur action à l'association. Ils avaient proposé à la vente des totes bags (sacs en toile) avec pour slogan : « En cas de violence, faites cesser le silence ».

Evènement sportif et solidaire – don d'un particulier suite à un défi sportif

Clément GUNTZ, habitant de SCHERWILLER, s'est fixé un défi à relever lors du confinement de 2020 lié à la crise sanitaire. Chaque kilomètre parcouru équivalait à 1€. Le scherwillerois a effectué l'équivalent de 1080 kms, ce sont donc 1080€ qui ont été versés à l'association sous forme de don. Il était important pour M.GUNTZ d'associer son défi sportif à un geste solidaire.

Evènement sportif et solidaire - défi sportif et solidaire des Ladybirds

Deux alsaciennes avaient pour projet un raid en Laponie. Elles ont souhaité soutenir l'association en continuant à diffuser un message de lutte contre les violences conjugales ainsi qu'en créant une cagnotte en ligne. Leur projet n'a toutefois pas pu voir le jour en 2020 mais il reste d'actualité.

Avancés juridiques dans le cadre des violences conjugales

a. Veille et source de proposition

L'association reste à l'écoute sur l'évolution et les avancées juridiques. C'est la famille d'une victime de 2019 (Laetitia SCHMITT) qui a rejoint Les foulées du sourire et qui souhaite travailler sur ce sujet en proposant des axes d'amélioration. Il n'y a pas eu d'avancée sur cette thématique en 2020 mais l'association a participé aux différentes réunions de travail lors du grenelle en 2019 dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin et a fait plusieurs propositions dont certaines ont été reprises dans le plan de lutte contre les violences conjugales.

b. Participation aux réunions départementales et locales

Les Foulées du sourire souhaitent continuer à se faire connaitre et connaitre les acteurs de terrain afin de permettre sa complémentarité avec les dispositifs existants. Pour ce faire, l'équipe s'inscrit à des réunions départementales et territoriales qui ont lieu plusieurs fois dans l'année. En 2020, une des bénévoles a notamment participé à une réunion organisée par la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations du Haut-Rhin (DDCSPP68). Pour 2021, l'association devrait pouvoir être présente aux nouvelles réunions organisées par la DDCSPP68, ainsi qu'à des temps de rencontre organisés par exemple sur le secteur de SELESTAT (67600), ou encore par le contrat local de santé mentale (CLSM) de MARCKOLSHEIM.

Projets pour l'année 2021 en lien avec la lutte contre les violences conjugales

a. Actions de sensibilisation du jeune public

Exposition-photos

Un des projets de l'année 2021 porte sur la création d'un support/outil de sensibilisation, sous forme d'exposition-photos itinérante. L'idée étant de mettre en scène via la photographie les différents types de violences ainsi que les leviers possibles pour aller à son encontre, comme par exemple l'éducation à l'égalité fille-garçon. Pour ce faire, une ou plusieurs classes de collégiens ou de lycéens seront sollicitées pour participer au projet, en partenariat avec le photographe du réseau des Foulées du sourire. L'exposition-photos serait ensuite mobile et accessible à toutes structures qui la réserve pour un ou plusieurs jours (médiathèque, bibliothèque, collège, lycée, institutions, salles de spectacles, etc …). Cette action devrait pouvoir être mis en place au plus tard au second semestre de 2021.

Représentation théâtrale sur la thématique des violences conjugales

L'association souhaite permettre une nouvelle fois à des collégiens de pouvoir assister à la représentation d'une pièce de théâtre sur la thématique des violences conjugales. Pour ce faire, la directrice des associations de parents d'élèves du Haut-Rhin sera contactée, ainsi que la compagnie Dissonance. Cette dernière propose sa pièce intitulée « Un corps qui bat », extraite de « Convulsions » d'Hakim BAH. Elle est adaptée à un public de collégiens en troisième et plus âgé. Le projet devrait être mis en œuvre pour la fin de l'année 2021, idéalement sur la semaine du 25 novembre qui est synonyme de lutte contre les violences conjugales.

b. Evènements sportifs et/ou solidaires

Evènement sportif – course virtuelle

L'association a décidé de renouveler son évènement sportif « Les foulées » mais de manière adaptée à la situation sanitaire liée à la Covid-19. Ainsi, une course virtuelle sera proposée en 2021. Chaque participant aura le choix entre 3 dates pour effectuer sa marche ou sa course, et pourra imprimer son dossard depuis chez lui. Le but de cette action est de continuer à transmettre un message de lutte contre les violences et de récolter des fonds pour pérenniser les interventions auprès des victimes via la permanence téléphonique et les actions collectives de sensibilisation et de prévention.

Evènement sportif – stage de Self défense

Trois stages de Self défense réservés aux femmes devraient avoir lieu au courant de l'année 2021. Il s'agit de sessions animées par Stéphane MUTHELET, instructeur de Savate Bâton Défense à WINTZENHEIM. L'idée étant, comme évoqué dans un précédent paragraphe, d'acquérir des méthodes de base en défense mais également de pouvoir travailler l'estime et la confiance en soi.

Evènement solidaire – Une femme, une rose

Le Rotary club Sélestat centre-Alsace a décidé en 2021 de soutenir l'association Les foulées du sourire en reversant les bénéfices de son opération « Une femme, une rose ». Dans le cadre du 8 mars, journée internationale des droits de la femme, une rose est offerte à chaque cliente d'un commerçant qui a participé à l'action en achetant des roses.

Evènement solidaire – atelier collectif avec des victimes aidées par l'association

L'association souhaiterait proposer un atelier collectif en partenariat avec une artiste qui propose des séances autour du modelage de la terre. L'idée serait de convier les victimes qui ont été accompagnées par l'équipe des Foulées du sourire et de leur proposer une journée où elles auraient la possibilité de souffler et de ne penser qu'à leur bien-être. Ce projet est en cours de montage.

c. Participation de la salariée à des formations sur la thématique des violences conjugales

La salariée de l'association, diplômée d'Etat de CESF souhaite continuer à se former sur les thématiques liées aux violences en général mais avec une priorité pour les violences conjugales. Ceci dans le but de continuer à se professionnaliser et de pouvoir ainsi répondre au mieux à la demande et aux besoins des personnes qui s'adressent à l'association.

La CESF s'inscrit régulièrement à des formations ou des temps d'informations dispensés par des structures au rayonnement à la fois départemental mais également régional voire national. La possibilité d'y assister en visio-conférence facilite la diversité des formations et permet une certaine polyvalence. Pour exemple, en 2021 la CESF participera à deux formations dispensées par le centre d'information des droits des femmes et de la famille du Haut-Rhin, sur des thématiques telles qu'un rappel sur la législation dans le cadre des violences conjugales, ou encore l'impact qu'elles peuvent avoir sur les enfants, et ce , en plus des formations en distanciel évoquées précédemment.

Ces temps permettent également de continuer à développer le partenariat local grâce à une visibilité de l'association.

III. CONTRIBUTION DES MECENES ET DES DONS DE PARTICULIERS

Deux mécènes historiques agissent pour l'association Les foulées du sourire. Il s'agit du CIC et du Crédit-Mutuel qui ont été directement touchés par le drame à l'origine de la création de l'association. En effet, Elisabeth (victime) et Patricia (sœur de la victime) faisait et fait partie du groupe CM-CIC.

Actuellement, l'association touche très peu de subvention et finance ses projets essentiellement grâce au mécénat, aux dons et aux recettes liés à des opérations menées au courant de l'année.

En 2020, la répartition des recettes était la suivante : 51% au titre du mécénat, 40% au titre des dons et 9% en lien avec d'autres recettes.

L'association Les foulées du sourire est en recherche d'aide financière afin d'assurer son développement mais également ses actions que ce soit à titre individuel avec la permanence téléphonique ou à titre collectif avec la mise en œuvre d'actions auprès d'un large public.

REMERCIEMENTS

L'équipe de l'association Les foulées du sourire souhaite remercier les mécènes qui œuvrent à ses côtés depuis sa création, ainsi que les partenaires permanents qui n'hésitent pas à proposer leur service en fonction des besoins et des projets.

L'association souhaite également remercier la mairie de WITTISHEIM pour ses services rendus ainsi que la mairie de MARCKOLSHEIM qui met à disposition un bureau d'accueil, occupé actuellement par la salariée et ponctuellement par les bénévoles. A cela s'ajoute un remerciement aux collectivités et associations qui permettent l'accès à des locaux en cas de besoin pour une victime.